

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [93] (2005)
Heft: 1497

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DR

Emmanuelle Joz-Roland

Sommaire

4-5 Histoire des femmes

Louise Demont, femme de chambre de la princesse de Galles, ou quand une héroïne d'opérette en cache une autre (1814-1821)

6-7 International

Soudan : les viols collectifs provoquent l'irréparable

8-9 Actrice sociale

Catherine Gaillard

12 Dossier

Birmanie, le pays aux mille pagodes...

18 Lettres à l'émilie

19

La maison des compétences

20-21 Société

Indispensable éducation sexuelle

22 Election

Election à Genève: des yeux pour pleurer!

23 Féminisme

Françoise d'Eaubonne : Une militante intransigeante des droits des femmes

prochain délai de rédaction :
5 novembre

L'égalité: du bricolage?

Pour une féministe, lorsque des élections se présentent dans la pire des configurations possibles se pose un dilemme: doit-elle voter femmes pour contribuer à une plus juste représentation de celles-ci sur la scène politique ou doit-elle soutenir le parti qui partage le mieux sa conception d'une société juste, fût-ce au détriment de candidates ? Dans un monde non pas idéal, mais un peu moins tragique que le nôtre, la question ne devrait pas se poser. Car un parti qui proposerait une conception juste de la société présenterait bien évidemment autant de femmes que d'hommes. Mais le monde étant tragique, le dilemme se pose, la preuve lors de la campagne électorale genevoise¹. Et vouloir le résoudre, c'est ouvrir la boîte de pandore du féminisme. Car au-delà du constat minimum sur lequel chacun-e peut se mettre d'accord – la sous-représentation systématique des femmes en politique est une injustice –, difficile de trouver un compromis.

Les femmes n'appartiennent pas toutes à la même catégorie sociale et ont donc des intérêts et des sympathies de classe différents. Dès lors, quel aspect privilégier si aucune conciliation n'est possible: une féministe de gauche doit-elle privilégier ses intérêts de femme et élire une femme bourgeoise ou doit-elle privilégier ses sympathies de classe et élire un homme socialiste²? Pour elle, le choix est théoriquement cornélien, car elle a à choisir entre une société plus juste en termes de répartition des richesses et une société plus juste en termes de représentation des sexes³. Pour le dire comme Nancy Fraser: «Dans la mesure où les femmes ont à pâtir d'au moins deux sortes distinctes d'injustice [économique et culturelle⁴], cela requiert au moins deux sortes distinctes de solution, à la fois de la redistribution [économique] et de la reconnaissance [culturelle]⁵.» Et c'est là que le bât blesse cruellement. Car, comme le souligne la même Nancy Fraser: «Alors que la logique de la redistribution est de faire disparaître les différences sexuelles, la logique de la reconnaissance valorise, au contraire la spécificité.⁶»

Le féminisme semble condamné à se noyer dans ses contradictions puisque militer pour l'égalité entre les sexes signifie en même temps revendiquer des politiques indifférentes au sexe et conscientes du sexe. En cela, le féminisme rejoint tous les mouvements d'émancipation des minorités et aucune forme de justice ne semble à l'heure actuelle capable de remédier au problème. La justice de type universaliste est inapte à réaliser l'égalité dans les faits, le cas de la France en est la preuve. La justice de type multiculturaliste, parce qu'il est impossible de maîtriser le concept d'identité, représente un danger latent: on se souvient de la tentation de l'Etat de l'Ontario d'instaurer des tribunaux inspirés de la Charia au nom d'une justice multiculturelle et du droit à être jugé-e selon une identité musulmane. Reste la justice de type socialiste, mais l'expérience soviétique l'a sans doute décrédibilisée à jamais, elle reste donc à réinventer. Pour l'instant donc, il faut se contenter d'un bricolage théorique et pratique incertain entre nos aspirations à être des êtres humains comme les autres et nos aspirations à une considération spéciale en tant que discriminé-e-s. Mais peut-être est-ce précisément de cette tension que naîtra une justice qui réconciliera notre besoin d'égalité et de neutralité, seule garantie d'une vraie liberté.

¹À Genève, en représailles à l'éviction des candidates Fabienne Bugnon et Véronique Pürro, candidates verte et socialiste, à l'exécutif du canton, certaines avaient proposé de boycotter les candidats de gauche.

²Socialiste étant compris comme une catégorie générale qui ne renvoie pas à un parti particulier.

³Théoriquement, le choix devrait être aussi cornélien pour une féministe de droite devant choisir entre une femme de gauche et un homme de droite.

⁴Par culturelle, il faut entendre tous les mécanismes sociaux qui mène à l'exclusion des femmes de la sphère publique.

⁵Nancy Fraser, «De la redistribution à la reconnaissance ? Les dilemmes de la justice dans une ère «postsocialiste»», in *Repenser le politique, l'apport du féminisme*, sous la direction de Françoise Collin et Pénélope Deutscher, Paris 2004, p.125

⁶Ibidem